

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 332

présenté par

M. Manscour, M. Letchimy, M. Lurel et Mme Jeanny Marc

ARTICLE 10

Après le mot :

« transports »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 32 :

« , les déplacements, le foncier agricole et les espaces naturels. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La préservation des terres agricoles et des espaces naturels est de plus en plus problématique dans les territoires ultramarins insulaires tels que la Martinique ou la Guadeloupe. Aussi, en la matière, le PADD pourrait préciser les dispositifs d'intervention opérationnels (création de ZAP, acquisition dans le cadre d'une Banque de terres agricoles,..) pour la protection de la vocation agricole ou naturelle des terres soumises à la division et à la pression de l'urbanisation.